



**APEL du Collège SAINT BRUNO – LA SALLE**  
[apel13saintbruno@gmail.com](mailto:apel13saintbruno@gmail.com)

CHERS PARENTS

**L'Association de Parents d'Elèves (APEL) Saint Bruno** est une [équipe de parents d'élèves bénévoles](#) qui collabore activement à la vie et à l'animation de l'établissement en partenariat avec tous les membres de la communauté éducative : direction, professeurs, personnel, parents d'élèves, élèves. Ses champs d'action sont nombreux :

- Accueil des nouveaux parents en début d'année
- Formation des parents correspondants qui transmettent lors du conseil de classe les questionnements des familles et rédigent un compte rendu des échanges.
- Participation au conseil d'établissement et au conseil d'administration
- Ecoute et soutien aux familles
- Rencontres régulières avec le Chef d'établissement
- Organisation d'actions pour aider à financer des projets à destination des collégiens.

**Etre adhérent** à l'APEL Saint Bruno, c'est donc être partie prenante de la scolarité de votre enfant. Votre adhésion permet à l'APPEL Saint Bruno de réunir des fonds qui vont servir à organiser et à financer des projets pour nos enfants.

Comme toute association, la cotisation est notre seule et unique ressource. Elle est fixée à 23€ pour l'année scolaire 2025-2026 et ne doit être payée qu'une seule fois par famille, dans l'établissement privé fréquenté par l'aîné de vos enfants.

**En adhérent à l'APEL Saint-Bruno, vous aurez également accès à 4 services de l'APPEL national :**

- Famille et Education, le magazine de l'APEL qui apporte des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire.
- Le site Internet de l'APPEL, [www.apel.fr](http://www.apel.fr) qui répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants ; des forums permettent aux parents de partager leurs expériences.
- APEL Service, un service téléphonique 01.46.90.09.60 au prix d'un appel local, où des professionnels répondent aux questions des parents.
- Le service d'information et de conseil aux familles (ICF) au 04.91.54.23.17

Comme les actions de l'APEL bénéficient à tous les élèves et toutes les familles, la cotisation sera désormais mentionnée sur la première facture du collège comme dans la majorité des établissements.

Si vous souhaitez malgré tout ne pas adhérer à l'APEL, ou si vous cotisez déjà dans un autre établissement pour un aîné, vous avez la possibilité sur simple courrier à l'intention de Monsieur VELA, directeur du Collège, de renoncer à cette cotisation.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : [apel13saintbruno@gmail.com](mailto:apel13saintbruno@gmail.com)  
Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement

Pour le Comité A.P.E.L. du Collège Saint Bruno - La Salle  
La présidente AREVALO Nathalie